

Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségaré, 8 août 1883

Auteur·e : **Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (23)

Collation 1 p. (311r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségaré, 8 août 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51289>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [8 août 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ségaré, Émile](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin adresse à Ségard des épreuves des articles du prochain numéro du journal *Le Devoir*, notamment de l'article « Réforme des impôts », ainsi qu'une deuxième circulaire aux électeurs du canton de Guise, qui constitue la deuxième partie de cet article. Dans le post-scriptum, il signale à Ségard qu'il lui envoie un petit article, « L'Angleterre et le choléra », dont l'épreuve est à envoyer à Pellarin à Wimereux.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Élections](#)

Personnes citées [Pellarin, Charles \(1804-1883\)](#)

Œuvres citées

- Godin (Jean-Baptiste André), « Réforme des impôts, premièrement des impôts directs », *Le Devoir*, t. 7, n° 257, 12 août 1883, p. 497-500. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/497/100/832/0/0>, consulté le 6 septembre 2023]
- Pellarin (Charles), « L'Angleterre et le choléra », *Le Devoir*, t. 7, 26 août 1883, p. 540-541. [En ligne : <https://cnum.cnam.fr/pgi/fpage.php?P1132.7/540/100/832/0/0>, consulté le 6 septembre 2023]

Événements cités [Élections cantonales \(12 et 19 août 1883, France\)](#)

Lieux cités

- [Wimereux \(Pas-de-Calais\)](#)
- [Wimille \(Pas-de-Calais\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 06/01/2026

Guise 3 aout 1883

Monieur le préfet

J'ose apprendre que le
Décret vous sera adressé
par ce courrier. Comme
bien compris, je vous prie,
qu'en 1^{er} article constitutif
l'informe des électeurs que
ressent des empêchements
indirects, je rajoute
une circulaire
aux électeurs du canton
de Guise.

Cette circulaire constitue
donc la fin de l'article.

La question

je vous prie de me
meilleures vœux pour
la composition et la
réécriture et vous
remercie à l'avance.

Bien à vous

Paulin

M. G. joint un brouillon
d'un article "l'informe" et le déclare
à faire compléter jusqu'à
prochain lundi. Il a été
exprimé à écrire à
M. Pellerin à Hirson
par Mme Hervé.

Paulin